

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 15/3/2013

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Marie-Hélène GARDIES. Les débats ont débuté à 9h30 pour se terminer à 12h45. FO DGFIP62 a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame GAUDRILLER remplissant cette fonction pour l'Administration.

Approbation du procès-verbal du CDAS du 26 octobre 2012

Commentaires FO : FO DGFIP62 a voté pour ce procès verbal de CDAS.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62	X		
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC	X		
CFDT	X		

Information sur la composition du CDAS pour FO DGFIP 62

Le CDAS se compose de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants. **FO DGFIP62**, grâce aux plus de 27% de suffrages aux élections de 2011, est la première organisation syndicale représentée dans cette instance. Vos représentants sont Yannig BOURGAIN et Delphine MORTELETTE (Titulaires) ; Aymeric GALLET et Alexandre SALOME (Suppléants).

BIL 2013 – Proposition des GT des 12 et 20 février 2013 Répartition des crédits du budget d'initiative locale 2013

Les Groupes de Travail qui se sont réunis les 12 et 20 février 2013 ont étudié un budget de 80200,00 € pour l'année 2013, identique à celui de 2012 et 2011.

Sur proposition de la déléguée, les crédits ont été répartis de la manière suivante :

- Arbre de Noël : 53450,00 € (Arras ou Béthune le 27/11 , Calais le 04/12)

Commentaires FO : FO DGFIP62 a demandé que le spectacle de Noël soit également organisé sur d'autres sites comme Béthune et Lens en lieu et place d'Arras habituellement proposé, afin de permettre à un maximum d'agents de participer à ces spectacles annuels. Une solution sera étudiée dès cette année, à défaut en 2014. De la même manière, le "sachet friandises" a été revu à la demande de nombreux parents. Nous avons proposé également de participer bénévolement à sa confection, pour en limiter le coût.

- Amitiés finances (Cartes de vœux, chocolats aux agents malades, etc) : 1000,00 €
- Sorties en faveur des retraités : 7200,00 €
- CESF, Conseil économique social familial (conseils donnés aux agents pour gérer leur budget, nécessite une convention et le vote d'une ligne budgétaire au BIL) : 1000,00 €

Commentaires FO : FO DGFIP62 a proposé de voter la convention 2014 au prochain CDAS de septembre 2013 afin qu'elle soit effective dès le 1/1/2014. La présidente a accédé à notre demande.

- Autres actions locales (chèques cadeaux pour les 15-17 ans, sorties familles, etc) : 17550,00 €

Aides, prêts et prestations interministérielles

Commentaires FO : FO DGFIP62 prépare un tract spécifique sur ces sujets, il sera disponible pour les adhérents et les abonnés à la lettre d'In**FO**s, d'ici quelques jours.

Les manifestations retenues pour 2013 sont les suivantes :

- Mercredi **24 avril 2013** : DENNLYS Parc (Pour les familles)
- Samedi **25 mai 2013** : Chantilly (Pour les actifs et retraités)
- Samedi **22 juin 2013** : La Coupole d'Helfaut et Clairmarais (Pour les actifs, familles et retraités)
- Samedi **24 août 2013** : Astérix (Pour les familles)
- Jeudi **5 septembre 2013** : Château de Coucy et la ferme des Michettes (Pour les retraités)
- Samedi **21 septembre 2013** : Palais social de Guise et l'Atelier du verre à Trélon (Pour les actifs, familles et retraités)
- Vendredi **11 octobre 2013** : Le Louvre Lens et le Bulto Music Hall (Pour les actifs, familles et retraités)
- Samedi **26 octobre 2013** : Becasuc et Nausicàa (Pour les familles)
- La journée des nouveaux retraités sera reconduite selon les mêmes modalités que les années précédentes, le vendredi **18 octobre 2013** à Saint-Omer.

Commentaires FO : FO DGFIP62 regrette que la mise en place des marchés publics (et de CHORUS) complique sérieusement la tâche de la Délégation. Ce système très lourd qui a pour but la mise en concurrence des sociétés candidates se révèle être bien plus coûteux qu'avant, un comble !

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62			X
SOLIDAIRES			X
CGT			X
CFTC			X
CFDT			X

Commentaires FO : FO DGFIP62, comme les autres représentants des personnels, s'est abstenu sur le budget 2013 au motif qu'il n'est pas revalorisé depuis plusieurs années. Nous avons également revendiqué que ce budget soit établi en N-1, afin d'avoir une réelle capacité d'action dès le 1/1/N, notamment en matière de secours pour les agents.

La Présidente s'est engagée à répondre favorablement à nos revendications.

QUESTIONS DIVERSES

- ❑ La mise en place de la permanence mensuelle de l'assistante sociale sur le CDFP de Calais se révèle être très satisfaisante. Madame NIELLINI reçoit tous les agents du ministère le 2^{ème} jeudi de chaque mois, dans le local mis à disposition par les organisations syndicales.
- ❑ Coin repas : **FO DGFIP62** a réclamé qu'une note départementale soit établie afin de clarifier les possibilités d'attribution d'équipements pour les coins repas dans les structures non dotées d'un restaurant administratif (réfrigérateur et micro-ondes).
- ❑ Une enquête sur les structures de restauration collective doit être effectuée avant le 31 mai 2013, **FO DGFIP62** a obtenu qu'un groupe de travail se réunisse pour aider les présidents des Associations à la réalisation de cette enquête. L'objectif est de rendre l'accès à la restauration collective le plus équitable possible au sein du département.

La séance a été levée à 12h45.

Les représentants F.O DGFIP62 :

Titulaires

Yannig BOURGAIN et Delphine MORTELETTE

Suppléants

Aymeric GALLET et Alexandre SALOME

Expert : Jacques REGNIER